Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*
Filière : *Psychomotricité*

1. Intitulé de module : Posture clinique et thérapeutique _ M10 2022-2023

Code : T.PM.SO354.310.F.20
Niveau : module de base
Type de formation : Master
Type : module principal

Caractéristiques : module
Organisation temporelle : 3ème semestre du MSc en Psychomotricité

2. Organisation

Crédits ECTS : 5
Langue principale d'enseignement : Français

3. Pré-requis

-

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie professionnelle*. Il permet aux étudiant-e-s d'approfondir et consolider les théories et modèles qui sous-tendent l'intervention en psychomotricité.

Objectifs d'apprentissage du module :

1. Appliquer les gestes professionnels et les stratégies réflexives dans la conception de processus cliniques, thérapeutiques et de collaboration

2. Coordonner ses compétences en termes de tableaux cliniques et d'interaction pour argumenter un choix de dispositif clinique

3. Débattre et faire ressortir les développements scientifiques et professionnels dans ce choix

4. Démontrer et se conformer aux dimensions de la responsabilité professionnelle

Compétences cibles[1] :
1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes

→ **1a :** Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme

→ **1c :** Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles

→ **1d :** Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement

→ **1e :** Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles

[1] Se référer au profil de compétences, annexe 1 du Plan d'études cadre de la filière Psychomotricité

2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes

→ **2c :** Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle

→ **2e :** Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de sa propre organisation psychomotrice

3. Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles

→ **3b :** Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation

→ **3c :** Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles

→ **3d :** Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations

4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagères ou des usagers

→ **4a :** Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions

5. Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique

→ **5a :** Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels

→ **5b :** Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession

→ **5c :** Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires

6. Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société

→ **6b :** Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés

7. Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés

→ **7b :** Sensibiliser, conseiller les usager-ère-s et leur entourage, les partenaires professionnels en matière de psychomotricité à chaque âge.

L'étudiant-e documente les apports de ce module au développement de ses compétences dans son portfolio d'apprentissage.

5. . Contenu et formes d'enseignement

Le module est organisé autour de la thématique *Tableaux cliniques en psychomotricité*.

Pour traiter cette thématique, les enseignements sont construits sur la base de deux perspectives issues de l'approche développementale et de la psychologie clinique :

- <u>Enjeux de l'approche développementale :</u>
  - Présentation des axes de la classification DC : 0 to 5
  - Evaluation des situations en termes de trajectoires
  - Introduction aux troubles neurovisuels

- Introduction aux troubles spécifiques du langage et de l'expression écrite.
- Détermination des besoins éducatifs particuliers : la procédure d'évaluation standardisée, un travail réalisé en concertation entre parents et professionnel-les ?

- Identité professionnelle et positionnement clinique.

Cette perspective aborde le processus thérapeutique ainsi que la collaboration et le partenariat avec les familles et les équipes pluridisciplinaires en explorant les thématiques suivantes dans les enseignements proposés :

- Collaboration avec les familles
- Postures thérapeutiques et résonances : Mise en situation et analyses
- Capacités de mentalisation en séances et en entretien : Jeux de rôle et analyses
- Entretiens de restitution et de suivi thérapeutique

Le module articule enseignement théorique, présentations cliniques et mises en situation sous forme de jeux de rôle, jeu théâtralisé et psychodrame. Des professionnel-le-s sont invité-e-s dans les cours et dans le cadre de mises en situation pratique.

La présence à l'ensemble des actes de formation du module est requise pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. En cas d'absence régulière, un entretien est organisé et peut donner lieu à des mesures adaptées à chaque situation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une évaluation sommative individuelle qui consiste en un examen sur table à partir d'une vignette clinique à propos de laquelle les étudiant-e-s répondront à différentes questions. Le descriptif d'évaluation est remis au moins deux semaines avant l'échéance du module.

Pour pouvoir se présenter aux examens du module, il faut avoir validé les modules suivants : M1 *Posture professionnelle et identité* ; M2 *Repères professionnels et modèles d'intervention* ; M5 *Démarche clinique et innovation*.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation doit répéter le module. La répétition prendra une autre forme que la répétition des activités du module. Elle est définie pour chaque étudiant-e individuellement par les coordinatrices du module en collaboration avec les enseignant-e-s concerné-e-s.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation après répétition, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

-

9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme moodle ou en cours par les enseignant-e-s.

10. Enseignant-e-s

- Ayala Borghini (Collaboration avec les familles ; Capacités de mentalisation en séance et en entretien : Jeux et analyses ; Entretiens de restitution et de suivi thérapeutique)
- Isabelle Charpine (Collaboration avec les familles ; Posture thérapeutiques et résonances : Mise en situation et analyses ; Entretiens de restitution et de suivi thérapeutique)
- Sylvie Wampfler-Bénayoun (Présentation des axes de classification DC : 0 to 5 ; Evaluation des situations en terme de trajectoires ; procédure d'évaluation standardisée : comment travailler en concertation avec les parents ?)
- Invité-e-s (Troubles neurovisuels ; Troubles du langage et de l'expression écrites ; Entretiens de restitution et de suivi thérapeutique ; Capacités de mentalisation en séance et en entretien : Jeux de rôle et analyses)

Coordinatrices du module : Isabelle Charpine et Sylvie Wampfler-Bénayoun Descriptif validé par la responsable de filière, septembre 2022